



# JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :  
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932, E-mail : justicia.asbl@gmail.com, Site web : [www.justicia-asbl.com](http://www.justicia-asbl.com)

## **COMMUNIQUE DE PRESSE N°013/JUST/2026**

### **SANCTIONS INTERNATIONALES EN RDC : JUSTICIA ASBL SALUE LES INITIATIVES ET APPELLE A UNE APPROCHE GLOBALE POUR PLUS D'EFFICACITÉ**

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits humains et droit humanitaire basée en République démocratique du Congo, a pris connaissance des sanctions américaines infligées contre l'ancien Président de la République démocratique du Congo, Monsieur Joseph KABILA KABANGE par le Trésor américain en l'inscrivant sur la liste noire du Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC).

Selon les informations rendues publiques, ces mesures s'inscrivent dans un contexte d'allégations liées à des appuis présumés à des groupes armés opérant dans l'Est de la RDC, dont l'AFC/M23, ainsi qu'à des dynamiques susceptibles d'influencer la situation sécuritaire et politique dans cette région.

Il sied de relever que ces sanctions viennent s'ajouter à celles prises dernièrement par les Etats-Unis contre les responsables de l'armée rwandaise impliqués dans le soutien à la rébellion AFC/M23 avec le lot des graves violations des droits humains qu'ils perpètrent, ainsi que celles européennes contre plusieurs autres autorités congolaises depuis bientôt une dizaine d'années.

Pour JUSTICIA Asbl, les sanctions internationales prises à l'époque contre les autorités congolaises avaient concouru à les contraindre à organiser des élections, bien que chaotiques, en 2018 ayant permis quand même la première alternance politique au pays.

Cependant aussi importantes qu'elles soient, toutes ces sanctions internationales doivent, pour leur efficacité :

1. S'étendre à tous les réseaux mafieux étrangers ou congolais, ainsi que les sociétés multinationales qui tirent profit de la guerre sur toute la partie l'Est de la RDC ;
2. S'appliquer aussi aux acteurs congolais qui lancent des appels incessants à un coup d'Etat constitutionnel pour assurer le maintien du Président Felix TSHISEKEDI arrivé pourtant au terme de son second et dernier mandat, sans oublier les responsables de la CENI (Commission électorale nationale indépendante) auteurs des fraudes électorales de 2023 et d'une stratégie du report des élections générales futures (ou « glissement »), pourtant prévues en fin 2028 ;
3. S'attaquer aux véritables causes de l'instabilité institutionnelle et politique en RDC en sanctionnant notamment les personnes qui s'enrichissent illicitement ou qui se partagent inéquitablement les richesses du pays et ayant institué la corruption et le détournement des deniers publics en mode de gestion.

JUSTICIA Asbl invite les partenaires régionaux et internationaux de la République démocratique du Congo à aider cette dernière dans la mise en place des institutions démocratiques fortes et la restauration de la paix, et non dans la consolidation des pouvoirs individuels préjudiciables aux intérêts du peuple congolais.

Enfin, JUSTICIA Asbl encourage le peuple congolais à s'appropriier la gestion responsable du pays et de ses ressources naturelles en y exerçant un contrôle citoyen et en dénonçant toutes les mauvaises pratiques défavorables à l'intérêt de la nation (dont celui des générations futures) menées par bien des acteurs privés et étatiques, nationaux et internationaux.

Fait à Kinshasa, le 04 Mai 2026



Pour JUSTICIA Asbl  
**Me Timothée MBUYA**  
**Président**